

Conseils pour la réalisation des illustrations

destinées aux

Documents d'archéologie française

Documents sur papier ou transparent

(papier à dessin, papier couché, papier photo, calques, bromures, films...)

- **Originaux et format** : pour une bonne qualité de reproduction, il est vivement conseillé de **fournir des dessins originaux**. Ceux-ci doivent être conçus dans un format inférieur ou égal à 29,7 x 42 cm.
- **Propreté** : les dessins remis doivent être « nettoyés » : supprimez légendes, tracés ou annotations inutiles. Evitez les pliures, qui peuvent laisser des traces lors de la numérisation.
- **Trames mécaniques** : leur usage est à proscrire, des effets irréversibles de moirage apparaissant après numérisation et réduction. Placez de préférence les trames sur un calque superposé au dessin de fond. Elles seront ensuite réalisées sous Illustrator par le secrétariat d'édition.
- **Typographie** : ou bien elle est de très bonne qualité, homogène sur l'ensemble des dessins et adaptée pour la réduction ; ou bien elle peut être placée sur un calque superposé au dessin de fond ou sur une photocopie ; elle sera alors refaite numériquement par le secrétariat d'édition.
- **Traits et détails de l'illustration** : ils doivent rester lisibles après réduction aux formats de justification des DAF (pleine page : 170 x 257,5 mm ; figures : 50, 80, 110, 170 mm de large). Pour vous en assurer, effectuez ces réductions en photocopie.
- **Photos** : fournissez des diapos ou Ekta (de préférence des originaux), ou des tirages NB de qualité.

Documents électroniques

Logiciels et formats d'enregistrement

- **Logiciels utilisés par le secrétariat d'édition des DAF** : Word 6, Excel 98, Illustrator 8, Photoshop 5, XPress 4, FileMaker 4.0
- **Dessins vectoriels** : réalisez-les de préférence avec Illustrator (quelle que soit la version, Mac ou PC) et enregistrez-les au format **Illustrator EPS**. Si un autre logiciel de dessin est utilisé, enregistrez les fichiers au format EPS ou, à défaut, PDF.
- **Images pixellisées** : il est préférable que la numérisation des illustrations soit faite par un professionnel en coordination avec le secrétariat d'édition des DAF (voir ci-après le paragraphe numérisation). Toutefois si vous ne disposez que d'images pixellisées, fournissez des fichiers enregistrés au format **Photoshop, TIFF ou EPS**, en vous étant assuré au préalable qu'ils ont été numérisés à une résolution qui convient pour l'édition (sortie entre 300 et 350 dpi [ou ppi] pour les photos NB ou couleur, entre 900 et 1200 dpi pour les dessins au trait).
- **Courbes, histogrammes et tous graphiques contenant des données chiffrées** : réalisez-les de préférence avec Illustrator (quelle que soit la version, Mac ou PC) ou à défaut avec Excel. Dans tous les cas, **fournissez les données chiffrées**.

- **Tableaux** : réalisez-les avec Word, en texte (**ne pas utiliser la fonction tableau**, mais les tabulations : 1 tabulation par colonne) ou avec Excel.
- **Images composites** : si vous construisez une illustration avec des images issues de plusieurs applications, imbriquez les images pour fournir un fichier sans liaison.
- **Nom des fichiers** : il est impératif que le nom des fichiers soit **parfaitement compréhensible** et **scrupuleusement reporté sur la sortie papier**.

Spécifications

- **Dimensions** : concevez les figures (taille, typo, épaisseur des filets, etc.) en gardant à l'esprit les justifications des DAF (50, 80, 110 ou 170 mm de large).
- **Typographie** : aussi bien dans Illustrator que dans Photoshop, le légendage doit être réalisé sur un calque bien distinct de ceux contenant l'image.
- **Calques** : n'aplatissez pas les images, en particulier si elles sont construites dans Photoshop.
- **Traits** : épaisseur minimale conseillée du trait noir : 0,2 pt dans un dessin vectoriel, 5 pixels pour un dessin pixellisé (pour un trait gris, plus le pourcentage de noir baisse, plus le trait doit être épais). En deçà de ces valeurs, les traits peuvent disparaître lors du traitement par l'imprimeur. Si vous réduisez vos dessins dans Illustrator avec l'outil de mise à l'échelle, n'activez surtout pas la fonction « Adaptez les épaisseurs ». Dans tous les cas, **vérifiez l'épaisseur des traits**, et ne vous fiez pas à la sortie imprimante (qui reproduit des traits par défaut toujours supérieur à 0,16 pt).
- **Trames grises** : le pourcentage de noir doit être compris entre 10 % et 80 %.

Numérisation

La numérisation des dessins et photographies doit impérativement être réalisée par un photographe possédant un **scanner professionnel** et ayant la **maîtrise des réglages** indispensables pour obtenir une qualité d'image adaptée à l'édition. Il est donc recommandé de confier au secrétariat d'édition les travaux de numérisation des documents sur papier ou transparent.

Pertinence de l'illustration

Plus encore que son esthétique, c'est la pertinence d'une illustration qui fait sa qualité. Vérifiez systématiquement :

- que les relevés ont un nord et tous les dessins une échelle ;
- que les coupes ont des références d'altitude en m NGF ;
- que les échelles ne sont pas absurdes (par exemple un dessin d'objet au 1/5,4, ou un plan au 1/342) ;
- que l'appellation des structures est la même dans le texte et l'illustration ;
- que les tramages et symboles sont référencés en légende sur le dessin lui-même ou sur un document annexe ;
- que les coupes sont positionnées sur un plan ;
- que dans les dessins d'objet, les plans de sections sont clairement indiqués.

Pour tout renseignement concernant la préparation d'un manuscrit (texte et illustrations), contactez le secrétariat d'édition de la collection :

Documents d'archéologie française

4, rue d'Aboukir • 75002 PARIS

Tél. 01 40 15 77 03 ou 77 16

Fax 01 40 15 77 00

archeo.daf@culture.gouv.fr

Ministère de la Culture et de la Communication
Ministère de la Recherche
Centre national de la recherche scientifique
Institut national de recherches archéologiques préventives

ÉDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME / PARIS